

L'an deux mille vingt-deux et **le treize mai à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en web conférence et à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

**Présents :**

Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Emile LIEBAUD, Karine MOMMESSIN, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Franck RAMPON, Roger RIBOLLET, Gilles Vatoux, Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Elise AUCLAIR-BURDEAU pouvoir donné à Gilles VATOUX,  
Gaëlle LABALME, Evelyne MONFRAY

**Absents:**

Evelyne MONFRAY

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents et représentés : **13**

Date de la convocation : 9 Mai 2022

Date d'affichage : 9 Mai 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Dominique VIOT a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

**Ordre du jour**

- Dépôt de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le chemin piétonnier et sécurisation chemin de Saint Cyprien et route d'Illiat au titre d'équipement de proximité des communes
- Demande de subvention des JSP pour un déplacement St Omer les 2, 3 et 4 juillet 2022

**Délibérations :**

**N°14 : Dépôt de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le chemin piétonnier et sécurisation chemin de Saint Cyprien et route d'Illiat au titre d'équipement de proximité des communes**

M. le Maire indique que les demandes de subvention au Département doivent être déposées avant le 30 juin de l'année précédente. Compte tenu du projet de travaux de mise en place d'un chemin piétonnier et sécurisation chemin de Saint Cyprien et début de la route d'Illiat envisagé en 2023 il convient d'anticiper la demande de subvention au département.

Le montant prévisionnel total de l'opération est de **200 000 € H.T.**

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		40 000 €	20 %
<b>Sous-total autofinancement</b>		<b>20 000 €</b>	<b>20 %</b>
Etat	DETR ou DSIL	60 000 €	30 %
Communauté de communes	Fond de concours	15 000 €	7,5 %
Conseil régional		40 000 €	20 %
Conseil Départemental		45 000 €	22,5 %
<b>Sous-total subventions publique</b>		<b>160 000 €</b>	<b>80 %</b>
<b>Total H.T</b>		<b>200 000 €</b>	<b>100%</b>

**Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **APPROUVE le plan de financement prévisionnel pour le chemin piétonnier et sécurisation chemin de Saint Cyprien et route d'Illiat,**
- **AUTORISE le Maire à demander une subvention auprès du Département au titre l'équipement de proximité des communes,**
- **AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention**

#### **N°15 : Demande de subvention des JSP pour un déplacement St Omer les 2, 3 et 4 juillet 2022**

En date du 5 mai 2022 l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers – JSP – a fait une demande de subvention auprès de la mairie pour une subvention exceptionnelle.

Les JSP ont été sectionnés pour le Rassemblement Technique Nationale (RTN) qui se déroulera à Saint-Omer (62500) les 2, 3 et 4 juillet 2022. Ce rassemblement technique regroupe toutes les meilleures équipes de jeunes sapeurs-pompiers de France.

C'est pourquoi l'association sollicite la commune.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **ACCEPTE de verser une subvention à hauteur 1 000 € aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de Garnerans**

Les crédits nécessaires seront imputés au budget 2022 au compte 6574.

#### **Rapport des commissions**

##### **Action sociale et culturelle et services à la population**

La date de l'opération de broyage à domicile sera le 1<sup>er</sup> juin matin.

Une note d'information papier sera faite.

La centenaire Mme Médard a été fêtée à l'HEPAD de Thoissey avec la famille.

Le projet de décoration du transfo aura lieu le 19 et 20 juillet. La subvention d'ENEDIS sera de 500 €.

##### **Communication, fêtes et cérémonies**

Les réunions de quartier ont débuté.

##### **Urbanisme et environnement**

Le bornage pour le projet du chemin de la gare devrait avoir lieu le 18 mai 2022.

##### **Bâtiments communaux**

L'entreprise Rollet a pris les mesures pour lancer les achats de profils des menuiseries extérieures.

##### **Finances**

RAS

#### **Questions / informations diverses**

Plusieurs camions de déchets verts ont été déposés en prairie sur un terrain communal.

Une plainte va être déposée en gendarmerie.

La séance est levée à 21 h 55

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 3 juin 2022 à 20h30.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,

Dominique VIOT